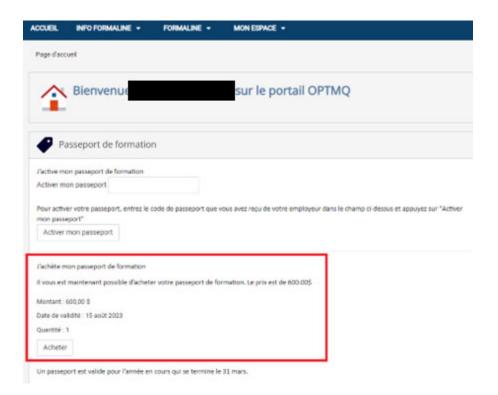


Guide sur l'utilisation des passeports de formation de l'OPTMQ

Pour utiliser le passeport de formation de l'OPTMQ, vous devez avoir un compte sur <u>le portail</u> Formaline de l'Ordre.

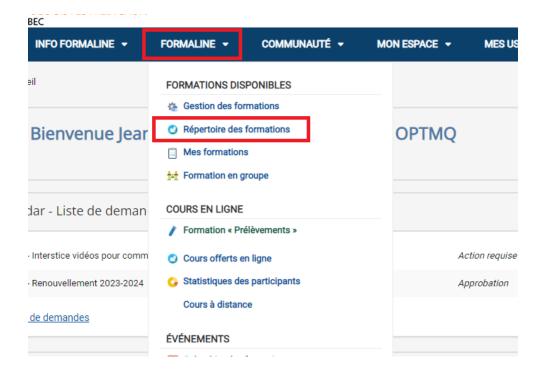
Si vous n'avez pas de compte, vous devez vous en créer un en utilisant le bouton « **Créer un compte** » sur le site et transmettre à votre employeur votre nom d'usager pour que le passeport y soit inscrit. Sinon, vous pouvez vous-même acheter un passeport à partir de la page d'accueil du portail lorsque vous vous y connectez.



Si vous avez déjà un compte sur notre site, vous pouvez vous y connecter en entrant votre nom d'usager et votre mot de passe sur la page d'accueil.



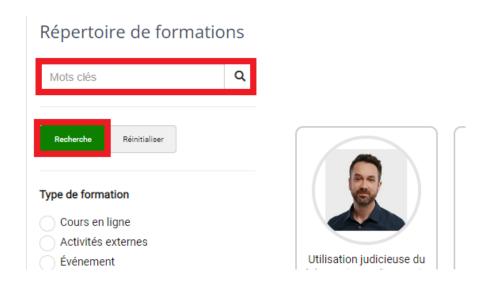
Une fois dans votre compte, vous pourrez accéder au catalogue de formation en allant à la section « répertoire des formations » dans le menu « Formaline ».



Une fois à cette page, choisissez une catégorie à explorer et ensuite entrer des mots clefs au besoin pour trouver un cours ou des cours que vous désirez suivre dans le champ de recherche. Pour voir toutes les formations offertes, vous pouvez cliquer sur « *Toutes les formations* ».

Consulter les formations

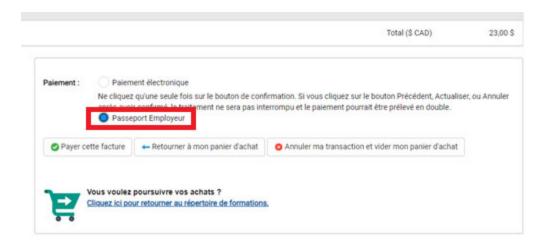




Une fois les cours trouvés, vous pourrez les ajouter à votre panier et, une fois que vous avez terminé, en faire l'acquisition en cliquant sur l'icône de panier en haut à droite de l'écran et en suivant les instructions affichées.



IMPORTANT: Assurez-vous de choisir l'option « **Passeport Employeur** » dans le panier d'achats à l'étape du paiement pour que le passeport fonctionne.



Pour toutes questions sur le passeport de formation OPTMQ, communiquer avec le développement professionnel au 514.527.9811 #3002 ou au 1.800.567.7763 #3002.